

Université du Québec en Outaouais

Action concertée pour une meilleure intégration du développement des compétences informationnelles

mise à l'essai d'un dispositif organisationnel pour les étudiantes et les étudiants de 1^{ère} année du baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire au Département des sciences de l'éducation.

2006, mis à jour en 2010

Équipe de recherche

Joanne April, professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais, joanne.april@uqo.ca

Michel Beaudoin, professeur, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais, michel.beaudoin@uqo.ca

Danielle Boisvert, bibliothécaire, Université du Québec en Outaouais, danielle.boisvert@uqo.ca

Simon Bouisset, bibliothécaire, Université du Québec en Outaouais, simon.bouisset@uqo.ca

Anik Charron, étudiante de 2^e cycle, Université du Québec en Outaouais

Titre du projet

Action concertée pour une meilleure intégration du développement des compétences informationnelles : mise à l'essai d'un dispositif organisationnel pour les étudiantes et les étudiants de 1^{re} année du baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire au Département des sciences de l'éducation.

Description générale

Dans le cadre d'un programme de Fonds de Développement Académique du Réseau (FODAR), supporté par l'Université du Québec, notre équipe, formée de deux bibliothécaires et deux professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), a élaboré et intégré un dispositif de formation visant le développement des compétences informationnelles chez les futurs enseignants du préscolaire et du primaire.

Objectifs de la recherche

- Réaliser l'analyse des besoins des étudiants de première année au DES concernant les compétences informationnelles par une auto-évaluation;
 - Prise de conscience de leur niveau de compétence informationnelle
- Promouvoir l'intégration des compétences informationnelles aux activités de formation;
- Guider un dispositif d'intégration des compétences informationnelles à travers les activités de formation;
 - Réflexion sur les moyens d'information;
- Induire une prise de conscience progressive des niveaux de compétences informationnelles et de leur utilité dans la formation initiale et continue;
 - Élaboration d'un plan de développement longitudinal de stratégies de recherche d'information
 - Communication d'une démarche d'apprentissage reliée aux compétences informationnelles

Développement des outils et entrevues

En premier lieu, nous avons développé des outils ([questionnaire pour professeurs, consultations des plans de cours du programme BEPP](#)) qui ont servi à répertorier ce qui existait au département des sciences de l'éducation au regard du développement des compétences informationnelles.

De plus, des entrevues ont été réalisées avec le personnel de la bibliothèque ([rapport de l'entrevue](#)) et de la didacthèque afin de dégager le portrait des utilisateurs de la bibliothèque et de la didacthèque. Il importe aussi de souligner la participation de madame Sylvie Gervais, pour sa collaboration liée aux résultats de son mémoire (Gervais, 2004, Gervais et Arsenault, 2005) portant sur les habilités en recherche de l'information et à l'entrevue qu'elle a bien voulu nous accorder.

Passation de l'outil d'autodiagnostic aux étudiants

En second lieu, nous avons administré un [outil d'autodiagnostic](#) permettant aux étudiants de situer leur niveau de perception liée aux compétences informationnelles et de cibler leurs besoins de formation pour orienter les capsules de formation. Cet outil a été adapté de l'outil d'autodiagnostic de [Josianne Basque \(2005\) de la TÉLUQ.](#)

Développement de capsules de formation répondant aux besoins des étudiants

En troisième temps, l'outil d'autodiagnostic a permis de faire émerger les besoins de formation ([tableau des besoins](#)) qui ont été regroupés par normes et par indicateurs afin de développer deux capsules de formation ([Résumé capsule 1 et capsule 2](#)).

Bilan de progression des compétences informationnelles

En quatrième lieu, [un questionnaire](#) a été administré visant la perception des étudiants sur leur progression du développement des compétences informationnelles

Compilation et traitement des données

À la suite de la passation d'instruments de mesure, deux modes d'analyse ont été utilisés. L'un de type qualitatif et l'autre de type quantitative.

L'approche qualitative :

À partir des commentaires écrits par les étudiants, dans le questionnaire relatif au bilan réflexif, des données ont émergé et furent traitées qualitativement. Un premier niveau d'analyse a permis de relever plusieurs énoncés (74) et de les regrouper en catégories émergentes. Un deuxième niveau d'analyse a servi à mettre en relation les catégories émergentes en les associant aux critères d'analyse préétablis. L'analyse de type qualitative a été faite par identification manuelle et comptage des unités de sens en fonction des critères d'analyse ([normes](#)) par repérage et dénombrement des propos liés aux trois questions du bilan de progression.

L'approche quantitative :

L'analyse des besoins et une partie du bilan réflexif des étudiants ont été réalisées par questionnaires fermés. L'analyse des besoins a été réalisée par un instrument basé sur des indicateurs des normes. Plusieurs questions fermées complétaient le bilan réflexif de l'étudiant. Les statistiques descriptives ont été utilisées pour le traitement, les sujets qui ont participé à l'implantation du dispositif ne pouvant pas être considérés comme échantillon représentatif.

Les analyses qualitative et quantitative se sont avérées complémentaires. Elles ont permis de confronter nos résultats et de valider nos perceptions.

Résultats

L'approche qualitative :

- Les résultats descriptifs de l'analyse qualitative ont démontré que **la norme 2** (savoir accéder avec efficacité à l'information) était un BESOIN PREMIER chez les étudiants. Après les capsules, cette norme demeure UNE LIMITE et représente une grande lacune.
- La **norme 3** (évaluer de façon critique l'information et les sources) et la **norme 1** (déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire) représentent les NOUVEAUX BESOINS DE FORMATION des étudiants.
- Les étudiants ont aussi demandé de REVOIR LE FORMAT DES CAPSULES en les rendant davantage pratiques (en laboratoire).

À la lumière de ces premiers résultats, nous pouvons convenir que les étudiants utilisent une méthode plutôt heuristique et exploratoire avec des modes d'apprentissage non conventionnels. Ces derniers ne transposent pas les besoins d'information en requête, ils consultent très rapidement les notices issues des résultats. De plus, ils sautent d'une source à l'autre et ils entreprennent leur recherche par la norme 2.

L'approche quantitative :

- Au début du trimestre, les besoins les plus exprimés par les étudiants se situent au niveau de l'utilisation des bases de données et des techniques de recherche. Plusieurs étudiants ne connaissaient pas les opérateurs booléens et la troncature. Les normes de présentation bibliographiques ont aussi été signalées comme sujet nécessitant une formation.
- Les étudiants qui ont utilisé l'information donnée lors des capsules de formation ont davantage fait appel aux ressources de la bibliothèque. ($r= 0,504^3$)
- Les étudiants plus âgés consultent davantage le personnel de la bibliothèque ($r= 0,372^2$)
- Les étudiants plus âgés se perçoivent moins compétents que les plus jeunes ($r= -0,290^4$)
- 75% des sujets ont utilisé les liens donnés lors de la formation et 59% des sujets ont utilisé les ressources de la bibliothèque.
- Environ 1 sujet sur 5 a perçu une progression élevée ou très élevée de leurs compétences informationnelles.

Retombées

À la lumière des résultats, plusieurs pistes de solution ont été relevées.

- Structurer davantage la démarche de collaboration entre le personnel de la bibliothèque et le corps professoral.
- Utiliser des outils intégrateurs et partagés avec les différents intervenants pour soutenir la démarche documentaire. À cette fin, un travail de concertation soutenu et argumenté sur les critères d'évaluation a été réalisé.
- Cibler un lieu d'ancrage (cours, stages) à tous les trimestres de la formation pour assurer une intégration des compétences informationnelles dans une approche programme.

Limites de la recherche

Limites contextuelles :

- Un dispositif d'enseignement peut difficilement être imposé de façon institutionnelle.
- Le projet des étudiants a été réalisé en équipes, le nombre élevé d'étudiants ne permettant pas le suivi et l'encadrement de travaux personnels. Or, il est possible que certaines personnes aient été ciblées par l'équipe pour réaliser la partie «recherche documentaire».
- Les étudiants qui avaient besoin de support durant la fin de semaine n'ont pu compter sur l'appui des bibliothécaires.

Limites instrumentales :

- L'ensemble de l'instrumentation n'était pas validé statistiquement. Une telle validation n'était pas nécessaire en fonction de nos objectifs. Elle représente cependant une limite à la généralisation des résultats.
- Nos instruments n'ont pas prévu que les étudiants disposent d'un service complémentaire (la didacthèque) qu'ils considèrent différent de la bibliothèque même si ce service relève de celle-ci.
- L'outil d'autodiagnostic administré était anonyme et ne permettait pas de suivi durant la durée du trimestre.

Nous questionnons le sérieux de certains étudiants à rédiger le bilan de façon responsable.

Tableau récapitulatif

Échéancier	Activités	Outils
Hiver 2005	<p><u>Développement des outils et consultation des plans de cours</u></p> <p><u>Entrevues avec le personnel de la bibliothèque, de la didacthèque et avec une collaboratrice</u></p>	<p><u>Questionnaire des professeurs</u></p> <p><u>Guide d’entrevues des bibliothécaires et de la collaboratrice</u></p>
Automne 2006	<p><u>Passation de l’outil d’autodiagnostic aux étudiants;</u></p> <p>Compilation et traitement des données;</p> <p><u>Identification des éléments nécessitant une formation.</u></p> <p><u>Développement de capsules de formation répondant aux besoins des étudiants.</u></p>	<p><u>Outil autodiagnostic</u></p> <p>Liste des besoins spécifiques</p> <p><u>Capsules de formation 1 et 2</u></p>
Hiver 2006	<p><u>Bilan de progression des compétences informationnelles</u></p> <p><u>Compilation et traitement des données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche qualitative • Approche quantitative <p><u>Résultats</u></p> <p><u>Retombées</u></p> <p><u>Limites</u></p>	<p><u>Questionnaire administré aux étudiants</u></p>

Bibliographie :

Association of College and Research Libraries (ACRL). 2000. *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*, Chicago, ACRL, 20p. Document en ligne: www.ala.org/ala/arcl/arclstandards/standards.pdf.

Basque, Josianne. 2005. *Outil informatisé d'autodiagnostic des compétences informationnelles* (CIAD) Document en ligne : http://www.licef.teluq.quebec.ca:90/cice/article.php3?id_article=38

Bergeron, Gilles. 1987. *L'implication des professeurs dans la formation documentaire des étudiants universitaires*. Université du Québec en Outaouais.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Groupe de travail sur la formation documentaire, trad. (2005). *Normes sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College and Research Libraries (ACRL)*, Québec, CREPUQ. 15p. Document également disponible en ligne : www.crepug.qc.ca/rubrique.php3?id_rubrique=170

Fondin, Hubert. 2003. La science de l'information : contribution pour un paradigme informationnel, *Documentation et Bibliothèques vol.49, no 1, janvier-mars :23-29*.

Gervais, Sylvie. 2004. *Les habilités en recherche d'information des étudiant(e)s universitaires : une observation*, mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal.

Gervais, Sylvie et Clément Arsenault. 2005. Habilités en recherche d'information des étudiants de première année universitaire en science de l'éducation, *Documentation et Bibliothèques, vol.51, no 4 :241-260*.

Martinet, Marielle-Anne, Danielle Raymond et Clermont Gauthier. 2001. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2003. *Programme de formation de l'école québécoise secondaire premier cycle*, Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2001. *Programme de formation de l'école québécoise préscolaire et primaire*, Québec : Gouvernement du Québec.

Mittermeyer, Diane et Diane Quirion. 2003. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*, Montréal, CREPUQ.

Pinte, Jean-Paul. 2005. *La relation au savoir et les outils de la veille pédagogique, Pédagogie collégiale, vol.18, no 3 : 23-30*.

Université du Québec. 2006 *Programme de développement des compétences informationnelles (PDCI)*. Programme disponible en ligne : <http://culturinfo.quebec.ca/>

Verreault, Lucie, Danielle Boisvert et Madeleine Hébert. 2004. *La formation aux compétences informationnelles : une action fondamentale essentielle à la réussite de l'étudiant*.<http://culturinfo.quebec.ca/>. Programme de développement des compétences informationnelles à l'Université du Québec. Document d'orientation adopté par le comité de pilotage le 14 mai 2004 : 16 pages.

Nom : _____

Outil d'autodiagnostic

Dans le cadre du projet FODAR, des professeurs et des bibliothécaires de l'UQO tentent de mettre en lumière les besoins de compétences informationnelles des étudiantes et des étudiants débutant leur baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire. Cette recherche a pour but d'évaluer votre niveau de compétence au plan de la recherche d'information, et ce, afin de mettre sur pied des capsules de formation qui répondront aux lacunes générales et aux besoins spécifiques.

Dans un premier temps, vous devez évaluer vos compétences informationnelles en indiquant un «x» dans la colonne qui décrit le mieux votre compétence **actuelle** en consultant la légende qui figure ci-dessous.

Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, de l'évaluer et de l'exploiter

Légende			
Ne connaît pas	Débutant	Intermédiaire	Avancé
Aucune connaissance			Sans aide
			Souvent
	À l'occasion		
	Partiellement		
		Situation simple	
			Situation familière
			Situation complexe

Partie 1 : Évaluation

Groupe de compétences informationnelles	Ne connaît pas	Débutant	Intermédiaire	Avancé
1. Je reconnais mon besoin d'information.				
1.1. J'exprime clairement mon besoin d'information.				
1.2. J'identifie plusieurs types de documents (article scientifique, livre, matériel audio, sites web,...) pertinents pour mon sujet.				
1.3. Je limite mon besoin de façon réaliste.(année, disponibilité, langue)				
2. J'accède avec efficacité à l'information.				
2.1. Je sélectionne des outils de repérage (catalogue, base de données, index imprimé, Web, autres moteurs de recherche) pertinents à mon besoin.				
2.2 J'élabore et j'exécute des stratégies de recherche efficaces.				
a. J'identifie tous les concepts ou mots clés de mon sujet.				
b. Pour chacun des concepts ou mots clés de mon sujet, j'identifie les termes synonymes et les termes équivalents ou associés.				
c. J'utilise les opérateurs booléens (et-ou-sauf) appropriés à l'outil de repérage que j'ai choisi pour améliorer l'efficacité de ma recherche.				
d. J'utilise les symboles de troncatures appropriés à l'outil de repérage que j'ai choisi pour améliorer l'efficacité de ma recherche. (ex. : can* pour canada ou canadien ou canadienne, etc.)				

2.3 Je repère l'information dont j'ai besoin.				
a. À partir d'une cote de rangement, je localise sur les rayons de la bibliothèque le document auquel cette cote a été attribuée.				
3. J'évalue de façon critique l'information et je l'intègre à mes connaissances.				
3.1. J'évalue l'utilité de l'information trouvée.				
3.2. Je résume dans mes mots les idées qui proviennent de l'information trouvée.				
3.3. J'utilise des critères pertinents (thème, groupe d'âge, exigences du cours,...) à ma discipline pour évaluer l'information.				
3.4. Je valide ma compréhension en discutant avec des collègues ou des experts (ex. : professeurs ou professionnels du milieu).				
3.5. J'évalue ma recherche et y apporte des modifications au besoin (Est-ce qu'elle répond à mes intentions de départ?)				
4. Je développe de nouvelles connaissances.				
4.1. J'extrais l'information qui me sera utile.				
4.2. Je préserve l'intégrité de mes sources d'information (ex. : pas de plagiat).				
5. J'utilise l'information recueillie.				
5.1. J'organise l'information que j'ai choisie.				

5.2. Je révise le processus de réalisation de mon travail.(Revoir les étapes du travail) ex. : temps, besoins émergents, ...				
6. Je me conforme aux exigences éthiques.				
6.1. J'utilise l'information de façon éthique.				
a. Je mentionne, dans ma bibliographie, tous les auteurs <u>auxquels je fais référence</u> dans mon travail.				
b. Je mentionne, dans ma bibliographie, tous les auteurs <u>de qui j'ai retenu des idées</u> dans mon travail.				
c. Dans mon texte, j'identifie clairement les passages qui sont des <u>citations textuelles</u> .				
d. Les références que je présente à la fin de mon travail sont complètes et selon les normes de présentation du DSE (Département des sciences de l'éducation).				
7. Je développe mes compétences selon un processus continu.				
7.1. Je reconnais que la compétence informationnelle exige une mise à jour continue de mes connaissances ainsi que des apprentissages technologiques.				

Dans un second temps, vous devez faire le bilan de vos compétences, à partir du tableau précédent (partie 1), dans le but de reconnaître vos besoins de formation.

Pour chacune des compétences et de ses indicateurs (ex : 1, 1.1, 1.2, 1.3, 2, 2.2, 2.2.a, 2.2.b,...), mentionnés au tableau de la partie 1, veuillez inscrire dans quelle case elles se retrouvent. À la suite de cet exercice, les énoncés qui se retrouvent dans les cases «ne connaît pas» et «débutant» vous donneront des pistes d'amélioration.

Partie 2 : Bilan

Niveau atteint :	Compétences (ex :1,2,3,4,5,6,7)	Indicateurs : (ex. :1.1, 2.2, 2.2.b, 3.5, ...)
Ne connaît pas		
Débutant		
Intermédiaire		
Avancé		

Dans un troisième temps, vous êtes appelé à faire un plan de formation. Après avoir pris conscience de vos forces et de vos défis, vous devez indiquer deux **besoins** concernant vos compétences informationnelles que vous aimeriez approfondir lors de capsules de formation en recherche documentaire. (ex : connaître des bases de données existantes, les types de document et leurs différences, des stratégies de recherche, ...)

Partie 3 : Plan de formation; mes besoins en recherche documentaire.

J'aimerais que la première capsule traite de :

J'aimerais que la deuxième capsule traite de :

Commentaire(s) : _____

Merci de votre collaboration

Annexe 2

Nom : _____

Bonjour à toutes et à tous,

À la suite de votre expérience universitaire sur la recherche documentaire et des capsules d'information dispensées par votre bibliothécaire, nous vous demandons de bien vouloir compléter le présent questionnaire. L'objectif de cette dernière étape est de mieux comprendre vos besoins réels en termes de compétences informationnelles. Cette tâche vous demandera une vingtaine de minutes de votre temps.

Merci de votre précieuse collaboration.



L'équipe FODAR

Questions à court développement :

1- À la suite des besoins exprimés après avoir complété le premier questionnaire, **comment** les **capsules d'information** sont venues t'**aider** dans ta recherche?

2- Lors de **ta recherche** documentaire, quelles ont été les **limites** et les **difficultés rencontrées** ?

3- Après cette première expérience de recherche documentaire, quels seraient tes **nouveaux besoins de formation**.

Questions sans développement

Quel âge avez-vous? ___

Êtes-vous de sexe

Masculin ___

Féminin ___

Avez-vous suivi un ou des cours de méthodologie de recherche au cégep?

Ex :

Méthodes quantitatives

Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines

Démarche d'intégration en sciences humaines

Oui ___ Non ___

Comment percevez-vous votre niveau de compétence en recherche documentaire?

Débutant ___

Intermédiaire ___

Avancé ___

Expert ___

Comment évaluez-vous votre niveau de difficulté à rechercher la documentation requise pour réaliser le travail?

Faible ___

Moyenne ___

Élevée ___

Très élevée ___

Évaluez le niveau de progression de votre compétence informationnelle du début à la fin du trimestre.

Nul ou faible ___

Moyen ___

Élevé ___

Très élevé ___

Avez-vous utilisé les ressources de la bibliothèque de l'UQO pour la réalisation de votre travail?

Oui ___

Non ___

Avez-vous demandé l'aide du personnel de la bibliothèque?

Oui ___

Non ___

Avez-vous utilisé les liens fournis lors de la formation pour répondre à vos besoins?

Oui ___

Non ___

Tableau 1. Besoins de formation les plus courants

Énoncés où plus de 30 sujets ont laissé entrevoir des besoins de formation.	
Je sélectionne des outils de repérage (catalogue, base de données, index imprimé, Web, autres moteurs de recherche) pertinents à mon besoin.	32
J'utilise les opérateurs booléens (et-ou-sauf) appropriés à l'outil de repérage que j'ai choisi pour améliorer l'efficacité de ma recherche.	46
J'utilise les symboles de troncature appropriés à l'outil de repérage que j'ai choisi pour améliorer l'efficacité de ma recherche.(ex: can* pour Canada ou canadien ou canadienne,etc.).	60
À partir d'une cote de rangement, je localise sur les rayons de la bibliothèque le document auquel cette cote a été attribuée.	33
Les références que je présente à la fin de mon travail sont complètes et selon les normes de présentation du DSE (Département des sciences de l'éducation).	49
Je reconnais que la compétence informationnelle exige une mise à jour continue de mes connaissances ainsi que des apprentissages technologiques.	38

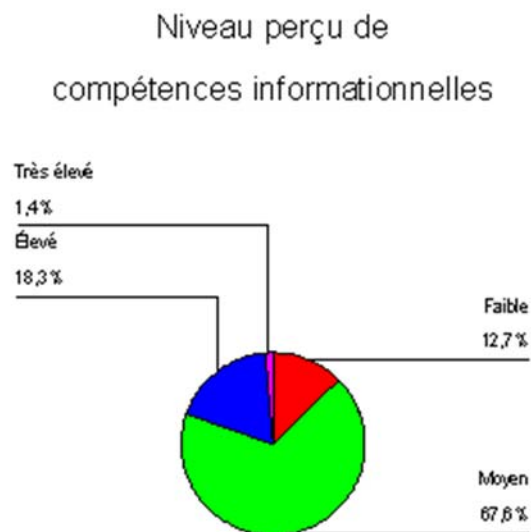
Figure 1 Perception du niveau de compétence en recherche documentaire

Figure 2 Perception de la progression de la compétence en recherche informationnelle

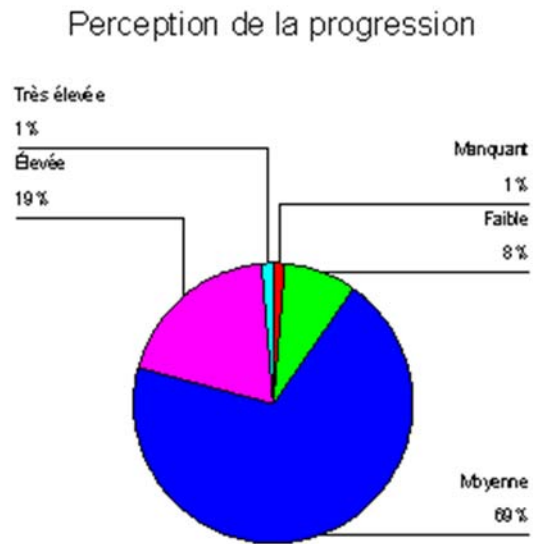


Figure 3 Perception du niveau de difficulté à rechercher l'information



Action concertée pour une meilleure intégration du développement des compétences informationnelles : mise à l'essai d'un dispositif organisationnel pour les étudiantes et les étudiants de 1^{re} année du baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire au département des sciences de l'éducation (UQO, 2006)

Cette ressource a été conçue à l'intention des établissements de l'Université du Québec, grâce à une subvention du Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec (FODAR), dans le cadre du projet de *Programme de développement des compétences informationnelles à l'Université du Québec*.

Licence Creative Commons

Note légale

L'utilisation du matériel conçu dans le cadre du Programme de développement des compétences informationnelles (PDCI) est autorisée par l'Université du Québec aux conditions suivantes :

- Dans le respect de la licence Creative Commons, version 3.0 (Juridiction canadienne) ;
- Les modifications apportées au matériel du PDCI doivent être signalées à l'auteur ;
- L'auteur peut exiger de conserver dans le matériel dérivé certains logos ou sigles déjà intégrés au matériel disponible sous la présente licence.

Pour toute communication concernant cette note légale, communiquez avec le PDCI :

Par courriel : pdci@uquebec.ca

La diffusion du matériel conçu dans le cadre du PDCI est autorisée par l'Université du Québec et cette création est mise à disposition sous contrat Creative Commons :

Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 3.0

http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr_CA